

<https://47.snuipp.fr/Greve-nationale-le-31-mars-action-reportee>



Grève nationale le 31 mars (action reportée)

- Société - Les Retraites en question - Archives 2019-2020 -

Date de mise en ligne : lundi 16 mars 2020

Dernière mise à jour : 16 mars 2020

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Dans la rubrique "[Les Retraites en question](#)", voir les derniers articles mis en ligne :

- [« La réforme des retraites ouvre une ère d'une cinquantaine d'années d'incertitude et de complexité »](#)
 - [Clause à l'italienne ou clause à l'américaine ?](#)
 - [Aménagements du projet de réforme des retraites](#)
 - [Un projet de loi « aveugle aux inégalités »](#)
 - [Étude d'impact truquée !](#)
 - [Avis du Conseil d'État sur le projet de Loi](#)
 - [Projet de loi retraites : travailler plus longtemps pour avoir des pensions plus basses](#)
 - [Réforme des retraites : où en est-on ?](#)
 - [Âge pivot : le tour de passe-passe du gouvernement](#)
-

Sommaire

- [COMMUNIQUE INTERSYNDICAL 16 MARS](#)
- [Déclaration d'intention de grève](#)
- [Appel national de l'intersyndicale \(...\)](#)

COMMUNIQUE INTERSYNDICAL 16 MARS

Face à la crise sanitaire mondiale obligeant chacune et chacun à respecter les consignes de protection pour contenir la propagation du virus, nos organisations syndicales et de jeunesse ont décidé de suspendre jusqu'à nouvel ordre les actions programmées.

Ainsi, elles décident de reporter la « vraie conférence » prévue pour se tenir le 24 mars prochain et à laquelle d'ores et déjà des experts d'horizons divers avaient donné leur accord.

De la même façon, elles reportent la mobilisation sous forme de grève interprofessionnelle annoncée et en cours de préparation pour le 31 mars.

Elles demandent au gouvernement de prendre la mesure de la crise actuelle et de prendre en considération l'exigence de renforcement de notre système de sécurité sociale dont les retraites sont une partie essentielle. Celui-ci constitue à chaque moment de crise un filet de sécurité essentiel et ne saurait être affaibli. Elles réitèrent leur demande de suspension immédiate du processus législatif concernant la réforme des retraites.

L'intersyndicale n'en demeure pas moins mobilisée et convaincue de la nécessité d'obtenir le retrait du projet du gouvernement et l'ouverture de négociations permettant d'améliorer les droits à la retraite dans le cadre du système

actuel.

Le 16 mars 2020

https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/odt-e577b.svg Lettre aux parents	https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg Intention de grève - Mars 2020
---	---

Déclaration d'intention de grève

Au choix :

- Soit le boycott, voir l'article : [Grève : boycott de la déclaration d'intention !](#)
- Soit vous cochez toutes les cases du fichier joint, puis vous choisissez les jours où vous serez effectivement en grève.

Pour la grève du 31/03, la déclaration d'intention doit parvenir à la Dsden au plus tard le Sa. 28/03 à minuit.

Appel national de l'intersyndicale Tant qu'il le faudra

Les Organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, FIDL, MNL, UNL et UNEF soulignent la détermination affichée encore ce 20 février, par les manifestants et manifestantes dans tout le pays, après plus de deux mois et demi de mobilisation continue malgré les entraves au droit de manifester et aux libertés syndicales.

Le projet de système par points représente un recul pour les droits à la retraite de toutes les générations et particulièrement des jeunes. Le refus de ce projet est là et ancré parmi les salarié.es du privé comme du public.

Le gouvernement et sa majorité doivent se rendre à l'évidence. Les formules générales et les slogans, très souvent mensongers, ne trompent personne. Les critiques et les oppositions se multiplient. Si l'exécutif est poussé dans ses retranchements, pour autant, les OS n'accepteront pas un passage en force au parlement.

Le gouvernement s'obstine alors qu'il est incapable de fournir une évaluation sincère sur l'impact financier et de lever les incertitudes sur le montant des pensions et l'âge de départ à la retraite. Ce qu'a souligné sévèrement le Conseil d'Etat.

Le gouvernement refuse d'aborder la question du partage des richesses pour financer les retraites et se place dans une logique de croissance infinie.

D'autre part, les débats à l'assemblée confirment que l'âge d'équilibre, clé de voute de leur système, conduira à imposer un départ à 65 ans et au-delà.

Les travailleuses et les travailleurs ne baisseront pas les bras aussi longtemps que le gouvernement ne retirera pas son projet.

Parce qu'elles contestent le cadrage gouvernemental imposé pour la conférence de l'équilibre et du financement, les organisations tiendront leur propre conférence sur le système de retraite. Lors de cet événement, des experts et des

Grève nationale le 31 mars (action reportée)

économistes interviendront pour un vrai débat contradictoire sans lettre de cadrage ! Cette initiative sera déclinée sur tout le territoire.

Les Organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, FIDL, MNL, UNL et UNEF dénoncent toutes les inégalités subies par les femmes aggravées par le projet de réforme des retraites.

Elles appellent à s'inscrire et organiser des actions et manifestations pour l'égalité tout au long de la vie entre les femmes et les hommes lors de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes le 8 mars et autour de cette date.

Les Organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, FIDL, MNL, UNL et UNEF appellent à poursuivre les actions sans relâche, sous toutes les formes décidées localement. Elles préparent, dans ce cadre, une grande journée de grève interprofessionnelle et de manifestations dans tout le pays mardi 31 mars pour faire échec à ce projet de loi.

Les Organisations décident de se revoir très prochainement.

Paris, le 20 février 2020